

Une commune, un projet

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UNE SALLE POLYVALENTE

Collonge-en-Charollais



LE PORTEUR DE PROJET

La commune de Collonge-en-Charollais compte 140 habitants. Située à 17 km de Buxy, la commune est membre de la Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise.

LE PROJET

Le projet porté par la commune avait pour objet la reconversion de l'ancienne école en salle multi-usage avec rénovation énergétique de celle-ci. Auparavant, la salle polyvalente était partagée entre deux bâtiments. La salle était implantée d'une part dans les anciennes classes, et d'autre part, dans un bâtiment de type préfabriqué. De plus, les locaux annexes (sanitaires, office et local de stockage) étaient situés dans l'ancienne mairie-école. Il s'agissait donc de réhabiliter le rez-de-chaussée de l'ancienne école afin d'y accueillir dans un même lieu l'ensemble des locaux dédiés à la salle multi-usage. Les travaux ont également permis la mise en conformité de l'office de réchauffage, la mise en place d'une chaufferie bois, la création d'un espace bar et de repos et d'une salle adaptée à l'accueil de 50 personnes, et de nouveaux sanitaires adaptés aux personnes handicapées.

LES RÉSULTATS

Cette rénovation énergétique performante a permis d'atteindre un niveau conforme au label BBC (Bâtiment Basse Consommation) rénovation Effinergie. La consommation énergétique initiale du bâtiment a été estimée à 390 kWh/m².an et les travaux ont permis d'atteindre une consommation de 72kWh/m².an, soit une baisse d'environ 81,5 % des consommations énergétique du bâtiment.



avant



après

CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Louise PLUMHOFF- Chargée de mission Transition énergétique
03 58 93 10 05 - louiseplumhoff@paysduchalonnais.fr



Rénovation énergétique



LES TRAVAUX :

Janvier 2018 - Avril 2019



COÛT DU PROJET : 367 343 € HT

SUBVENTIONS

Europe - LEADER
Etat - DETR
Réserve parlementaire
Région - Contrat territorial
Département - AAP 2017



CONTACT

Mairie de Collonge-en-Charollais
collonge71460@wanadoo.fr
03 85 79 83 23

Témoignage

“ Je remercie infiniment les services du Syndicat mixte du Chalonnais qui nous ont permis [...] de bénéficier de 80 % de subventions ”

Mme LAGRANGE, maire de Collonge-en-Charollais

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS